



Achat groupé **d'Électricité**

UN GROUPEMENT
DE COMMANDES
POUR MUTUALISER
LES DÉMARCHES ET
OPTIMISER LES COÛTS

Syane
ÉNERGIES & NUMÉRIQUE

Qu'est-ce qu'un achat groupé ?

Un achat groupé consiste en un rassemblement de structures cherchant à acheter le même produit ou service afin de négocier de meilleures conditions d'achat en regroupant les volumes à acquérir.

Pourquoi un groupement de commandes ?

Former un groupement de commandes permet de stimuler la concurrence pour **obtenir de meilleurs prix et services grâce à la mutualisation des besoins**. Le groupement de commandes évite la multiplication des procédures de mise en concurrence, en les regroupant en un seul appel d'offres.

Pourquoi vous est-il proposé ?

L'achat groupé est proposé aux **collectivités locales, aux établissements publics de santé, scolaires et sociaux**, afin de mutualiser la commande et les coûts associés.

L'offre du Syane

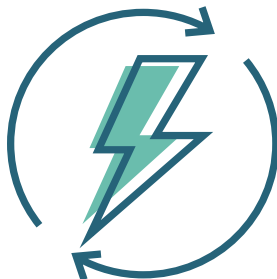
Le Syane organise et coordonne un groupement de commandes pour la fourniture d'électricité en Haute-Savoie. **Le Syane gère l'ensemble de la procédure mais chaque membre conserve son autonomie de gestion.**

Le rôle des membres du groupement

Les membres conservent la gestion et l'exécution de leur contrat de fourniture. Ils assurent la relation directe avec le fournisseur ainsi que le paiement de leurs factures.

Un marché des énergies libéralisé

Le marché de fourniture d'électricité est libéralisé depuis 2007 et **tout consommateur peut choisir son fournisseur**. Pour l'électricité, seuls les clients particuliers et les clients professionnels de moins de 10 salariés avec un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros peuvent souscrire des contrats aux tarifs réglementés de vente. Tous les autres contrats doivent être mis en concurrence, conformément au Code de la commande publique.



Adhérer au groupement

Qui peut adhérer ?



Communes, intercommunalités,
département, région



Opérateurs assurant des missions d'intérêt
général (SEM, bailleurs sociaux, etc.) et
établissements publics (CCAS, CIAS, etc.)



Établissements de santé et d'enseignement

Pourquoi adhérer au groupement de commandes du Syane ?

Sécuriser la procédure

- La complexité des marchés d'énergie nécessite de sécuriser techniquement et juridiquement les procédures. Le Syane, coordonnateur du groupement, définit les procédures d'achat adaptées et gère la procédure de mise en concurrence.

Disposer de l'expertise du Syane

- Le Syane apporte les expertises et ressources nécessaires, identifie et structure les besoins, vérifie les particularités des contrats et les consommations détaillées.

Maîtriser les dépenses

- Mutualiser les besoins pour optimiser et garantir des prix avantageux.
- Dans le cadre des marchés, les contrats sont optimisés et adaptés à chaque site.
- Disposer de bilans énergétiques et suivis de facturation.

UNE DÉMARCHE
QUI A FAIT
SES PREUVES
DEPUIS 2015



+ DE

270

ADHÉRENTS



+ DE

10 000

SITES



~ 200

GWH/AN



Le Syane, énergies et numérique

Le Syane est l'établissement public des énergies et du numérique de Haute-Savoie. Il apporte son expertise, initie des projets innovants et accompagne les collectivités du territoire de la conception à la réalisation et au suivi de leurs actions.

Depuis 1950, il travaille pour répondre aux besoins actuels et futurs des usagers du territoire. Aujourd'hui, son action est répartie en 7 compétences: réseaux électricité, gaz, chaleur, énergies renouvelables, éclairage public, mobilité électrique et aménagements numériques.

Rôle pratique du Syane dans l'achat groupé d'électricité

Face à la complexité des marchés d'énergie, le Syane, en tant que coordonnateur de groupements de commandes, apporte son expertise et ses ressources pour identifier, structurer les besoins et mettre en place les procédures d'achat adaptées. Le syndicat gère ainsi la procédure de mise en concurrence qui permettra d'obtenir la meilleure offre pour répondre aux besoins des adhérents en facilitant et en simplifiant les démarches à effectuer.

Le Syane gère l'ensemble de la procédure mais chaque membre conserve son autonomie de gestion.

Pour plus d'informations, contacter le Service concession
04 50 30 50 60 - infoconcession@syane.fr

www.syane.fr   